

Le Syndicat de la Construction Métallique de France (SCMF) vient d'élire son nouveau président : Emmanuel de Laage



Doc. SCMF

Lors de son Conseil d'Administration qui s'est tenu le 3 décembre, le Syndicat de la Construction Métallique (SCMF), a élu, à l'unanimité, son nouveau président, en la personne d'Emmanuel de Laage.

Emmanuel de Laage, 61 ans (marié et père de 5 enfants), est diplômé d'Audencia (ex-Ecole Supérieure de Commerce de Nantes) et titulaire d'un MBA (Master of Business Administration) à l'Ohio State University Fisher College of Business). Emmanuel de Laage débute sa carrière professionnelle comme contrôleur de gestion chez Altus Group (1987/1993). De 1998 à 2003, il occupe les fonctions de Directeur Financier, Directeur Activité Environnement, puis Directeur Général du réseau des filiales Marrel. Il rejoint ensuite la Division Levage de FAYAT en tant que Directeur Général des sociétés ADC et COMETE, assurant, en parallèle, les missions de Superviseur des sociétés BVS/ BCES (Turquie). Nommé Directeur du Pôle Equipement et Services FAYAT Métal (2013/2014), il prend, en 2014, la Direction Générale de FAYAT Métal (division construction métallique et mécanique du Groupe FAYAT). Depuis 2017, Emmanuel de Laage est Vice-Président de FAYAT Métal et, depuis 2004, Vice-président du SCMF.

Venant d'être élu à la présidence du SCMF pour un mandat de deux ans, Emmanuel de Laage tient tout d'abord à remercier Roger Briand pour ses 14 années de présidence, qui a su diriger et animer le SCMF. Il sera entouré d'un bureau national composé de François BRAIDA, Vice-Président, Stéphane VAYR, Vice-Président, Bruno BIANCO, Vice-Président et Philippe CARRAT, Trésorier. Emmanuel de Laage déclare « que son arrivée, conjuguée à celle d'Hervé Gastaud comme nouveau Délégué Général, vont permettre au SCMF de jouir d'une nouvelle impulsion pour augmenter encore sa présence et accroître le nombre de ses adhérents ». Voulant développer une écoute renforcée sur les territoires, notamment pour accompagner les entreprises dans les défis qui les attendent (comme le réemploi et la décarbonation), Emmanuel de Laage précise qu'il « souhaite que le SCMF ait toute sa place dans la dynamique instaurée depuis un an par la Maison de la Construction Métallique ». E. de Laage de conclure qu'il va également continuer à travailler en étroite collaboration avec le CTICM et intensifier encore le travail mené sur l'attractivité la profession, afin de créer les nombreuses vocations devant accompagner la croissance future de la filière.

Rappelons que le SCMF, seule organisation patronale nationale représentative de la construction métallique, fédère 800 entreprises françaises de construction métallique (pour l'essentiel des PME et ETI à structure familiale). Le poids économique du syndicat s'est traduit en 2023 par un chiffre d'affaires de 4,3 milliards d'euros (soit

767.143 tonnes usinées) dont 10 % réalisés à l'export. Précisons aussi que les constructeurs métalliques français interviennent en construction neuve comme en rénovation de diverses typologies d'ouvrages : bâtiments industriels et agricoles, ponts et passerelles, pylônes, parkings, gares, ombrières, mais aussi bâtiments culturels, sportifs, bureaux, aréna, écoles... Côté emplois, si la filière française affiche 13.464 collaborateurs, le SCMF milite sur ses besoins en recrutement qui se chiffrent à plus de 20.000 emplois sur les 4 ans à venir. Mentionnons enfin que Christine Lenouy, déléguée générale du SCMF ayant fait valoir ses droits à la retraite, c'est désormais Hervé Gastaud qui a repris ses missions.



Roger Briand (à gauche) et Emmanuel de Laage (à droite).

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Syndicat de la Construction Métallique de France

4 rue Michaël Winburn - 92400 Courbevoie

Hervé Gastaud : Délégué Général

h.gastaud@constructionmetallique.fr - Tél. 01 47 74 85 55

www.constructionmetallique.fr